

### 3. Ressources et documents d'appui

#### a. Les ressources disponibles sur [www.eveil.asso.fr](http://www.eveil.asso.fr)

Des documents d'appui à télécharger sont mis à la disposition des équipes pédagogiques pour préparer la journée et/ou l'exploiter ultérieurement. La rubrique liens contient les adresses d'une sélection de sites Internet ressources.

##### >> Le quiz « Rencontre l'Europe ! »

Ce document d'exploitation de l'intervention est conçu comme une sorte de travail dirigé. L'enseignant et la classe le remplissent ensemble après la rencontre avec l'étudiant, de manière à bien expliquer questions et réponses. Cela peut tout aussi bien être le fil conducteur d'une séance sur l'Europe.

##### >> Des liens utiles

Des liens vers les principaux sites d'information sur l'Europe à destination des jeunes de la région PACA sont consultables par tous en préparation ou en prolongement de l'intervention ÉVEIL.

#### b. Supports audiovisuels

##### >> DVD : *L'Europe, on en parle !* (2007)

Réalisé en partenariat avec la Commission européenne et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce DVD présente un débat sur la citoyenneté européenne organisé par ÉVEIL et la commission « Vie Lycéenne » du Conseil Régional des Jeunes dans le cadre du « 15<sup>e</sup> Printemps des Lycées » à Fréjus les 10 et 11 mai 2007.

##### >> DVD : *Une journée en Europe* (2008)

Ce DVD contient un film sur le Parlement Européen. Il présente cet organe, ses actions et fait découvrir aux jeunes qu'en fin de compte le Parlement est très proche de nous et qu'il est important de voter aux élections européennes. Il contient également des visuels 3D et un quiz interactif.

#### c. Bibliographie sommaire

##### >> Sur l'Europe et la citoyenneté

*L'Europe et vous*, Martine Couderc et Marie-Christine Vallet, La Documentation Française, Juin 2008

*50 ans de démocratie locale et régionale en Europe (1957-2007)*, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Editions du Conseil de l'Europe, 2008, <http://book.coe.int>

*Petit traité de politique à l'usage du citoyen*, Patrick Charaudeau, Vuibert, Avril 2008

*L'Europe, quel atout pour l'école ?*, Actes du colloque de l'association ÉVEIL, Association ÉVEIL, 2007

*Vers un espace éducatif européen*, Esprit et méthodologie, Collection "Direction établissement" SCEREN- CRDP Reims, 2001

##### >> Sur l'enseignement de l'ECJS

*ECJS*, Actes du séminaire académique IUFM Antony 18 octobre 2000, CRDP de l'Académie de Versailles, 2001

*Education civique, juridique et sociale*, la citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain, Audigier François, Guillon Martine, Le Guennec Rozenn, Linck Jean-Claude, Martinetti Françoise, CRDP de l'Académie de Nice, 2004

éveil  
ASSOCIATION

Rencontre l'Europe !



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Guide pédagogique 2009-2010

*Depuis 2007, l'association ÉVEIL en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte-d'Azur organise des rencontres entre des classes d'élèves Français et des étudiants étrangers ressortissants de l'Union européenne.*

*L'idée de l'action « **Rencontre l'Europe !** » est de donner l'occasion de présenter aux lycéens et apprentis les pays de l'Union, dans le cadre d'une intervention faite en classe en accompagnement du cours dispensé par leur enseignant. Cette présentation est un moyen concret d'aborder l'Europe, ses enjeux et son actualité par la pratique de l'échange.*

*L'association ÉVEIL est agréée par le ministère de l'Éducation nationale pour intervenir dans le cadre scolaire et particulièrement pendant le Printemps de l'Europe, la fête de l'Europe pour tout projet pédagogique dédié à l'Europe au sein des établissements.*

**Appropriiez-vous cette intervention pour en faire votre journée ou semaine de l'Europe:** cette journée peut être le point de départ ou l'aboutissement de travaux personnels ou collectifs, d'exposés ou d'événements axés sur le thème de l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Association Éveil  
105, chemin de Ronde-78290 Croissy-sur-Seine  
[www.eveil.asso.fr](http://www.eveil.asso.fr) / [info@eveil.asso.fr](mailto:info@eveil.asso.fr)

## 1. Dans quel cadre accueillir ces interventions

La venue de témoins étrangers peut constituer un moment important de la vie de l'établissement. Ces rencontres peuvent aussi bien s'insérer dans le cadre disciplinaire (des cours de langues, d'Histoire géographique, ou encore de DNL dans les lycées professionnels...) qu'en ECJS ou encore pendant l'horaire de Vie de Classe.

### a. L'horaire de Vie de Classe

Les textes officiels le stipulent clairement. Si l'heure de vie de classe est placée sous la responsabilité du CPE au lycée, il n'est pas le seul à pouvoir l'animer. Sont également susceptibles d'intervenir :

- les enseignants
- le co-psy
- le documentaliste,
- les personnels de santé,
- l'assistante sociale,
- et aussi, ponctuellement, des intervenants extérieurs selon le thème abordé.

La présence d'un deuxième adulte s'avère tout à fait positive, ne serait-ce que pour faciliter le débat, le relancer, le recentrer. Un adulte non enseignant apporte, lui, une autre relation aux élèves, un éclairage différent.

#### Le rôle de l'animateur

- Etre garant des règles et de l'autorité. Il ne doit pas laisser dire n'importe quoi, être clair sur les attentes.
- Savoir écouter ce que tous les jeunes ont à dire, sans forcément le commenter ou y répondre. Il est important à ce propos de veiller à n'exclure personne. « Ainsi, si un élève se marginalise, il est utile de lui demander quand même son opinion et, le cas échéant, de lui faire prononcer son refus de participation. »
- Savoir s'effacer pour atténuer son rôle de professeur, souvent de professeur principal, et donner ainsi aux lycéens et apprentis l'occasion de s'exprimer le plus librement possible.
- Guider les échanges, aider à reformuler le questionnement ou les critiques des jeunes. L'animateur joue le rôle de médiateur en faisant en sorte que les préconisations, les avis émergent d'une prise de décision collective.
- Connaître sa marge de manœuvre : il doit savoir que l'on ne peut apporter de résolution à toutes les questions soulevées par les élèves. L'essentiel est qu'ils aient été entendus.
- Ne pas sortir de ses attributions : il ne doit pas « jouer au psy », sauf s'il possède une compétence en ce domaine. Ne pas oublier que le but est la régulation de l'ensemble et non de cas individuels.

Extraits du dossier « L'Heure de vie de classe » publié sur le site du CNDP : [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)

### b. L'ECJS au Lycée : Organiser un échange d'idées argumenté

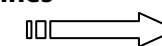
L'originalité de l'ECJS est d'être un enseignement qui se définit plus par la démarche à mettre en œuvre que par des connaissances à acquérir. Son objet est d'éduquer à la citoyenneté. Or « le citoyen est celui qui est capable d'intervenir dans la cité : cela suppose la formation d'une opinion raisonnée, l'aptitude à l'exprimer, l'acceptation du débat public ». La réflexion pourrait donc s'organiser autour de ces trois points :

- >> Quelle est la nature de l'argumentation ? Celle-ci repose sur l'affrontement raisonné des points de vue. Elle se construit par le débat, à la différence de la vérité qui se démontre et de la persuasion qui vise à entraîner l'adhésion.
- >> Quelle est la finalité de l'échange ? Doit-il nécessairement déboucher sur un consensus ? Comment gérer la mise en évidence des contradictions ?
- >> Quelles compétences orales faut-il développer pour participer à un échange d'idée ? Prendre la parole, savoir écouter l'autre, réagir à une intervention orale sont des compétences, parmi d'autres, qui s'apprennent.

La prise en compte des arguments d'autrui peut se faire à deux degrés. Le premier tient compte des arguments développés par les différents participants à la rencontre pendant le déroulement de celle-ci. Le second prend en compte l'argument de l'autre différé c'est à dire de l'argument trouvé parmi les informations rassemblées au cours de la recherche préliminaire à l'échange. Ce dernier type d'argument peut être utilisé pour étayer sa propre opinion, ou, dans le cadre d'un jeu de rôles, l'opinion inverse.

Les compétences orales ne doivent pas se limiter à l'exposé des convictions des élèves. En situation dialogique, l'oral ne fonctionne pas comme l'écrit. En effet, à l'oral, les phrases sont parfois incomplètes. Les réparties se construisent les unes par rapport aux autres. Les gestes et les attitudes sont également importants. Le silence peut, lui aussi, avoir plusieurs significations.

#### Quatre objectifs peuvent être déterminés pour l'élaboration de la rencontre :



- 1) rendre l'élève actif dans l'échange en réduisant peu à peu le nombre des élèves muets
- 2) développer l'écoute mutuelle entre les élèves
- 3) développer le regard mutuel
- 4) développer l'analyse critique

Tout ceci suppose l'acceptation d'une certaine prise de risque de la part de l'élève et surtout de la part des professeurs. Cette prise de risque est limitée par les garde-fous que sont les valeurs fondatrices du projet éducatif. Ainsi argumenter, oser poser des questions, c'est responsabiliser et se responsabiliser. L'élève, lorsqu'il se décentre, prend conscience de son identité. En s'éloignant de sa propre opinion de départ, il se construit en tant que citoyen. En rompant avec les aprioris, il gagne en objectivité.

Extraits de l'atelier « ECJS et argumentation » in ECJS, Actes du séminaire académique IUFM Antony 18 octobre 2000  
CRDP de l'académie de Versailles, 2001 pp.64 et 79

## 2. Proposition de déroulé de l'intervention

Sous le contrôle de l'enseignant, l'étudiant invité présente la vie démocratique de son pays, dans le cadre d'un court exposé, avant de répondre aux questions des lycéens et apprentis. Ensuite un échange argumenté permet d'aborder des questions et thématiques concrètes.

**Premier temps :** Un exposé d'un quart d'heure sur le pays d'origine de l'étudiant

- la situation du pays (sur une carte d'Europe) avec une brève présentation historique et géographique
- le pays aujourd'hui
  - >> Culture, coutumes, personnalités célèbres
  - >> Institutions, la vie démocratique
  - >> Actualité économique et sociale

**Deuxième temps :** A partir des questions suscitées par l'exposé de la première partie de l'intervention, un échange argumenté est lancé.

#### >> Aujourd'hui vivre en Europe, qu'est ce que cela signifie et implique pour moi ?

Une question large qui permet d'aborder différentes thématiques concrètes : l'identité européenne (se sent-on Européen ? citoyen régional ?), la découverte interculturelle (malgré nos différences culturelles quelles valeurs nous rassemblent dans un projet européen ?), la démocratie en Europe (comment fonctionne-telle ? comment l'Europe est présente dans notre quotidien ?), la mobilité (quelles possibilités d'études, de formation et de travail en Europe ?)

Les différentes questions touchant à l'actualité ne manqueront certainement pas. Il s'agit de faire prendre conscience de la variété des points de vue et de leur légitimité. De les comprendre avant de les confronter.

**Troisième temps :** Le correspondant ÉVEIL intervient sur la réalité de l'Union Européenne dans le quotidien des jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : droits et devoirs du citoyen européen, programmes européens et régionaux de mobilité, interactions de la Région PACA avec d'autres régions européennes...